

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-1169

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 38****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Immigration et asile	50 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	50 000 000
<b>TOTAUX</b>	50 000 000	50 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 50 000 000 euros de l'action 11 « Accueil des étrangers primo arrivants » du programme 104 « Intégration et accès à la nationalité française » vers l'action 03 « Lutte contre l'immigration irrégulière » du Programme 303 « Immigration et asile ».

En 2019, l'Espagne a réussi à réduire de moitié les flux de migrants clandestins, grâce à la coopération avec le Maroc. Le nombre de migrants clandestins arrivés, par voies maritime et terrestre a atteint entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 octobre 24 159 personnes soit une baisse de 50,3 % par

rapport à l'année dernière. Le ministère espagnol de l'Intérieur explique notamment cette baisse par « le rôle important que joue le Maroc pour freiner les flux de migrants » clandestins.

Pendant ce temps là en France, certains estiment le nombre d'immigrés clandestins entre 200 000 et 400 000 personnes... Emmanuel Macron avait évoqué l'idée de hotspots comme réponse à la crise migratoire. Où en est le Gouvernement ?